

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N° 10-2019 — (octobre 2019) — 1 €





L'éditorial de Catherine Rochardeau

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr

Inscrit à la CPPAP n° 0720S07442

Directrice de publication :
Catherine ROCHARDEAU.

Sommaire

- 2 Éditorial de Catherine Rochardeau
- 3 En Suède, la réforme des retraites a un goût amer
- 4 Intervention de Catherine Rochardeau au CCN
- 6 Interview de Xavier Redon, secrétaire adjoint de FO territoriaux d'Angers.
- 7 CA de l'UDR FO 49
- 7 Déclaration du GD FO des services publics et de santé 49
- 8 Candé-Segré : Grève à La Poste à l'appel de Force Ouvrière
- 9 ADIATE : un article du Courrier de l'Ouest
- 10 Travail du dimanche : le prestataire de Casino condamné
- 10 AG de rentrée de l'UD
- 11 Résultats électoraux
- 12 Tract de l'UD sur les retraites

Encart : déclaration commune
CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES-
UNEF-UNL du Maine et Loire

En avant pour le 5 décembre !

« **L**a situation est **L**éruptive », écrivent les éditorialistes du journal patronal **Les Échos**.

On ne saurait mieux dire : Hôpitaux, où au-delà des Urgences d'autres services entrent dans le conflit (infirmiers des blocs opératoires, manipulateurs radios, ambulanciers, etc.); sapeurs-pompiers, policiers; EDF; Finances publiques; mobilisation massive des enseignants à la suite du suicide d'une de leur collègue et très récemment la mise en œuvre massive du droit de retrait des agents de conduite de la SNCF qui a littéralement paralysé les gares plus d'un week-end.

Face à ces conflits, le gouvernement déclenche régulièrement une véritable violence d'État à l'égard des manifestants.

Ainsi, la police a brutalement réprimé la manifestation parisienne des sapeurs-pompiers et le gouvernement a réclamé haut et fort des sanctions

disciplinaires à l'égard des agents de la SNCF qui ont fait valoir leur droit de retrait. Mais Pennicaud a dû manger son chapeau : la direction de l'entreprise, mise en garde par l'Inspection du travail, a finalement décidé d'abandonner toute velléité de sanction.

Ce comportement du gouvernement traduit une fébrilité et une grande crainte du climat social, notamment du fait que « **la date du 5 décembre rassemble de nombreuses structures sur le plan interprofessionnel et intersyndical et s'affirme comme une perspective majeure dans le combat à mener pour défendre nos retraites et faire reculer le gouvernement.** » (Déclaration commune intersyndicale du 49).

La résolution unanime du CCN de notre confédération, qui dit notamment « **FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et**

des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye » a été déterminante pour entraîner d'autres organisations, d'autres structures syndicales à rejoindre la perspective de la grève à compter du 5 décembre.

Face à ce qui s'annonce d'ores et déjà comme une mobilisation puissante, le gouvernement tente de déminer le terrain.

Récemment, il annonce « que rien n'est décidé », « tout est sur la table » et évoque même la possibilité de mise en œuvre de la clause dite « du grand-père » qui ferait que la réforme n'entrerait en vigueur que pour les générations accédant au marché du travail après son adoption... c'est-à-dire plus de 40 ans !

Néanmoins, il ne recule pas sur l'essentiel : la destruction des 42 régimes, la création d'un régime à points dont tout le monde

a compris qu'il représenterait une baisse considérable des prestations de retraite et un recul de l'âge de départ.

Ces attermolements, signe de sa faiblesse, doivent conforter l'ensemble des militants, des salariés du public comme du privé dans leur détermination à tout mettre en œuvre pour obtenir le retrait pur et simple du projet de réforme.

D'ores et déjà, les UD FO et CGT avec la FSU, Solidaires, l'UNEF et l'UNL du Maine-et-Loire ont

adopté une déclaration que l'on trouvera annexée.

De nombreuses structures syndicales se sont saisies de la perspective du 5. Quelques-unes de leurs déclarations ou initiatives sont reprises dans ce journal. À ce jour, des intersyndicales sont convoquées dans la santé, à la Sécurité sociale, chez les Territoriaux d'Angers...

Les organisations syndicales signataires de la déclaration intersyndicale doivent se rencontrer pour décider des suites

à donner à cette déclaration.

Il reste encore beaucoup à faire. Nous devons continuer à convaincre les salariés, nous adresser aux autres organisations pour organiser, dans l'unité la plus large possible, Assemblées générales, réunions d'information, réunions de service...

Tout montre que nous pouvons faire reculer le gouvernement. Il ne tient qu'à nous de nous en donner les moyens.

En avant pour le 5 décembre!

Un article du journal « Challenges » du 5 octobre

« En Suède, le big bang de la réforme des retraites à points a un goût amer... »

Dans son édition du 5 octobre¹, le journal économique « Challenges », par ailleurs favorable à la réforme des retraites dont il dit qu'elle est plébiscitée par les patrons, publie un reportage instructif sur la réforme des retraites suédoise prise en modèle par Emmanuel Macron. Extraits.

« C'est un système bon à mettre à la poubelle », tacle cet ancien cadre dans l'industrie... D'après ses calculs, le nouveau système lui a fait perdre environ 700 euros par mois. « Heureusement, j'avais souscrit une épargne privée. Je ne m'attendais pas à ça... », lâche-t-il (...).

À quelques mètres de là, une amie (...), elle aussi retraitée, confirme le diagnostic. Pour toucher une retraite décente, elle a dû travailler jusqu'à 69 ans. Mais vu les prix de la capitale suédoise, avec ses 1 950

euros nets, les fins de mois peuvent être difficiles. Comme eux, nombre de Suédois n'ont toujours pas digéré leur grande réforme des retraites, ce système à points mis en place il y a vingt ans et dont s'inspire Emmanuel Macron (...).

La Suède est passée d'un système par répartition, où les retraites étaient indexées sur les quinze meilleures années d'activité, à un régime universel où chaque couronne cotisée ouvre les mêmes droits. Exactement la même approche que le gouvernement français, qui veut fusionner ses quarante-deux régimes. Une entreprise titanique vue de Stockholm, dont la mise en œuvre a pris presque dix ans alors que le pays ne comptait qu'un seul régime (...).

Réévaluations annuelles

« La réforme s'est accompagnée d'économies budgétaires et les pensions ont donc été globalement revues à la baisse », pointe Alain Lefebvre, ancien conseiller social d'ambassadeurs français en Scandinavie. Pour assurer la stabilité financière du système, un mécanisme complexe d'indexation a été créé : les pensions sont réévaluées, chaque année, en fonction de l'espérance de vie et de l'évolution du salaire réel moyen par tête. En cas de

réserves financières insuffisantes ou de baisse du nombre d'actifs, un équilibrage automatique se déclenche, pouvant réduire le niveau des pensions, comme en 2010, 2011 et 2014 (...) respectivement - 3 %, - 4,3 % et - 2,7 %.

(...) « Nous arrivons à donner à chacun sa position précise sur ses contributions et sa pension future potentielle », revendique Ole Settergren, directeur des études à l'Agence nationale suédoise pour les retraites. Un outil d'information dont l'objectif, en filigrane, est clair : inciter les actifs à repousser l'âge de départ à la retraite.

(...)[En Suède] on peut partir à la retraite dès 61 ans, mais avec un fort sacrifice financier. Pour percevoir une pension maximale, il faut travailler au moins jusqu'à 67 ans.

Les femmes plus pénalisées

(...) Les femmes ont payé le prix fort : « Les Suédoises [retraitées] gagnent en moyenne 600 euros de moins par mois que les hommes, car elles sont plus exposées au temps partiel et ont davantage interrompu leur activité pour s'occuper de leurs enfants », déplore Christina Tallberg, présidente de l'association de retraités PRO.

¹ https://www.challenges.fr/patrimoine/retraite/en-suede-le-big-bang-des-retraites-a-un-gout-amer-vingt-ans-apres_678053

CCN de Force Ouvrière : intervention de Catherine Rochard

Réuni à Paris les 25 et 26 septembre 2019, le Comité confédéral national (CCN) — le « parlement » de la Confédération — a en particulier réaffirmé l'opposition résolue de FO à la contre-réforme des retraites.

On lira dans les pages qui suivent comment les syndicats de l'UD se sont saisis de la résolution du CCN.

Catherine Rochard, secrétaire générale de l'UD, est intervenue au cours de ce CCN. Extraits (les intertitres sont de la rédaction) :

Je vous apporte le salut fraternel des syndicats FO du Maine-et-Loire.

J'interviendrai sur 2 points, les retraites et le travail du dimanche.

Le 21 septembre : un point d'appui important dans le combat contre la réforme Macron Delevoye

Tout d'abord, pour l'UD que je représente, l'initiative du 21 septembre décidé par le CCN est un point d'appui important dans le combat pour la préservation de nos régimes de retraite et sa réussite un encouragement considérable à poursuivre la bagarre.

En amont de ce rassemblement, nous avons mené une campagne importante par la distribution de 4 pages, de tracts, la multiplication des réunions d'informations syndicales dans les entreprises et les services, tout cela après une réunion réussie, qui a réuni quelques 150 militants de l'UD, avec Philippe Pihet au mois de juin.

Ce 21 septembre partout dans le

cortège on a entendu « retrait du projet Delevoye-Macron »

Ces derniers mois, la position de notre confédération a été très claire, les messages de la confédération et de son secrétaire général ont cadré les discussions, donné le cap à travers des revendications claires. Non au régime par point, non à la destruction des 42 régimes. Les militants se sont largement retrouvés dans ses interventions et ceci a largement contribué à la réussite du 21.

Pour autant, nous le savons tous, tout reste à faire! Mais les récentes mobilisations de la RATP, des professions libérales, le 24 septembre, ont fait la démonstration que le projet de Macron/Philippe ne passait pas! Que les tentatives d'apaisement n'étaient pas prises au sérieux! ... La promesse du grand débat annoncée par le Président lui-même est une vaste mascarade : il a d'ores et déjà indiqué qu'il ne changera pas de cap.

Il est temps comme l'a dit Yves Veyrier, de chercher l'unité la plus large partout où nous sommes, de discuter avec les militants de la CGT et peut-être d'autres qui sont en accord avec nos revendications sur ce point.

Dans le Maine-et-Loire, alors que nous avons fait savoir que nous n'irions pas manifester le 24 septembre avec la CGT, l'intersyndicale CGT FSU Solidaire a accepté notre proposition d'une déclaration commune faisant état de revendications que nous partageons, en particulier l'exigence du retrait du projet de réforme et nous envisageons une assemblée générale commune.

Un seul objectif, réaliser l'unité pour combattre ce projet! et bien sûr organiser partout le rapport de force..

Nous avons par le passé été la locomotive pour clarifier les revendications.

En 2016, Force Ouvrière a imposé le mot d'ordre de « rejet de la loi Travail ». Mais nous avons tous en mémoire que clarifier les revendications

n'aura pas suffi puisque par la suite, 16 journées de grève et de manifestation n'ont pas permis de faire reculer Hollande.

Il est clair qu'il en aurait sans doute été autrement si nous avions pu imposer la grève reconductible.

Le 5 décembre : il appartient au CCN d'envoyer un signal fort aux salariés et aux autres organisations syndicales

Les syndicats de la RATP en décidant de la grève dès le 5 décembre dans les conditions que nous connaissons ont ouvert la brèche. Il appartient au CCN de décider clairement des suites à donner et d'envoyer un message fort aux militants, aux salariés et aux autres organisations syndicales

D'ici là, allons-nous répondre à des concertations dont nous connaissons tous l'issue? La méthode de Macron a déjà été éprouvée et tous nous mesurons les effets dévastateurs des contre-réformes précédentes!

« Si nous tentions de participer aux concertations, alors oui je le dis, les militants ne nous le pardonneront pas! »

Le gouvernement va tenter de déminer le terrain régime par régime. Allons-nous tomber dans le piège et nous affronter les uns aux autres, les salariés du secteur privé contre les agents de la fonction publique?

Si nous tentions de participer aux concertations, alors oui je le dis, les militants ne nous le pardonneront pas! Tous ont en mémoire les ordonnances sur le Code du travail! et notre présence aux concertations

C'est de tout cela qu'il faut que nous discutons avec l'ensemble des salariés. Il faut poursuivre nos campagnes d'informations massives, ensemble, UD et fédérations pour donner confiance aux salariés et imposer la grève comme seul moyen

de faire reculer le gouvernement

« Nous devons tout mettre en œuvre pour gagner sur les retraites ! »

Nous devons tout mettre en œuvre pour gagner sur les retraites!

Préserver ce qui est aux yeux de tous un élément capital de notre protection sociale, un droit universel.

À propos de l'ouverture des commerces le dimanche

À propos de l'ouverture des commerces le dimanche, je ne peux au regard de la médiatisation d'Angers sur ce point faire l'impasse. Petit rappel, la ville d'Angers a longtemps été un des derniers bastions avec Nantes où les commerces restaient clos les dimanches matin. Puis il y a eu la loi Macron qui a ouvert les vannes. Pour autant et quand bien même les accords de branche permettaient ces ouvertures, il y a eu une résistance forte. Il y a 3 ans nos syndicats locaux Carrefour nous avaient interpellés pour bloquer ces ouvertures, et 5 ans avant c'était le Leclerc.

Depuis il existe à Angers, un accord tacite avec la municipalité pour des ouvertures 5 dimanches par an.

Or cette année courant juin, l'UD FO 49 a découvert dans la presse que l'hyper Carrefour Grand Maine serait ouvert tous les dimanches ma-

tin le 30 juin.

Cette ouverture a été possible parce que la direction a usé de chantage. Chantage au risque de sortir cet hyper du groupe Carrefour pour le placer en location-gérance. Le chantage a conduit le syndicat FO majoritaire à organiser un référendum dont la conclusion est que les salariés ne s'opposent pas à l'ouverture du dimanche, pourvu qu'ils ne soient pas tenus de venir travailler.

Voilà où nous conduisent les référendums!

Depuis la situation semble un peu plus compliquée puisqu'à l'occasion d'un rassemblement contre ces ouvertures pour sensibiliser les clients sur la banalisation du travail du dimanche nous avons constaté la présence de certains salariés dont malheureusement au moins un élu FO.

Et la participation des salariés aux rassemblements est compromise par peur des sanctions.

Mes camarades, l'UDFO 49 en application de ses résolutions de congrès, des résolutions de nos congrès confédéraux, des congrès de la FEC, de la FGTA, a fait part de son total désaccord avec cette ouverture qui depuis a entraîné l'ouverture d'un autre hyper du groupe Casino.

Et le summum a été atteint quand un autre magasin du groupe Casino ouvert déjà le dimanche matin depuis 18 mois malgré l'avis défavorable du CE géré par FO, a décidé

d'ouvrir les dimanche après-midi avec des vigiles, des animatrices et des caisses automatiques.

L'intersyndicale composée de 8 organisations syndicales dès le mois de juin a interpellé le préfet, la DIRECCTE, les fédérations patronales, les élus, notre objectif obtenir un accord territorial, ce qui pour le moment semble quasi impossible même si tout le monde semble être d'accord pour trouver ces ouvertures inacceptables.

La directrice départementale de la DIRECCTE nous a informés qu'une enquête sur l'hyper ouvert le dimanche après-midi était en cours. Le résultat est à ce jour une première victoire, la DIRECCTE considère que les salariés présents les dimanches après-midi et appartenant à une société extérieure sont illégalement employés. La bataille se poursuit.

Ce combat est important. En généralisant les ouvertures le dimanche, la grande distribution ouvre la voie à la banalisation du travail ce jour-là...

Camarades, face à un gouvernement qui s'attaque à l'ensemble de la fonction publique, à la protection sociale, fort du succès du 21 septembre et de notre détermination à gagner sur les retraites, ensemble prenons les décisions, les initiatives qui s'imposent!

Vive la confédération générale du Travail Force Ouvrière!

Extrait de la résolution du CCN, votée à l'unanimité

« **FO** rappelle que la grève est un droit constitutionnel républicain, lié à la liberté syndicale, à la liberté de négociation collective.

Le CCN dénonce fortement la répression antisyndicale dans les entreprises ainsi que la remise en cause du droit de manifester

pour faire valoir ses revendications. Il rappelle son opposition à la loi anticasseur et exige son abrogation.

Le CCN le réaffirme, FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à comp-

ter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye.

Pour cela, FO entend œuvrer à l'unité d'action syndicale la plus large et demande à ses syndicats d'organiser les réunions et assemblées générales pour préparer la grève. »

PRÉPARATION DU 5 DÉCEMBRE

Interview de Xavier Redon, secrétaire adjoint de FO Territoriaux d'Angers.

Les secrétariats des syndicats FO et CGT des collectivités Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et Comité Communal d'Action Sociale d'Angers se sont rencontrés le 21 octobre dernier à l'initiative du syndicat FO. Le Combat Social a rencontré Xavier Redon, secrétaire adjoint du syndicat FO

Peux-tu nous expliquer pourquoi vous avez pris l'initiative de cette réunion ?

Ce qui nous y a conduits c'est que nous avons constaté que nos fédérations respectives, FO et CGT, étaient sur une orientation tout à fait similaire concernant la question de la contre-réforme des retraites. Je pense que la position ferme de notre confédération notamment exprimée par la résolution du CCN n'y est pas pour rien d'ailleurs.

Je cite la résolution de notre fédération FO des Services publics et de santé : « (...) **En aucun cas FO ne saurait cautionner une nouvelle baisse des pensions, alors que certains agents hospitaliers et territoriaux partent déjà en retraite avec moins de 900 euros (...). Le comité national invite tous ses syndicats à organiser des réunions et assemblées générales de personnel pour faire voter des motions indiquant la décision de préparer la grève dans un cadre reconductible et interprofessionnel à compter du 5 décembre**

par l'unité d'action la plus large. »

Dans une déclaration sur la même orientation, la fédération des services publics de la CGT exprime : « **Le comité national de la fédération CGT des services publics réaffirme son exigence du retrait du projet de réforme Macron — Delevoye (...) D'ores et déjà, la date du 5 décembre rassemble de nombreuses structures sur le plan interprofessionnel et intersyndical et s'affirme comme une perspective majeure dans le combat à mener pour défendre nos retraites et faire reculer le gouvernement (...). Compte tenu de ces éléments, le CNF appelle toutes les instances de la fédération à s'engager dans la mise en débat de la construction de la grève à compter du 5 décembre.** »

Nous souhaitons aussi évoquer la situation concrète des services de nos collectivités. En effet, la loi Dussopt a chez nous des conséquences immédiates.

Comment s'est déroulée votre réunion ?

Une première partie a été consacrée à un tour d'horizon sur la situation générale de nos collectivités, notamment en ce qui concerne les conséquences de la loi Dussopt avec l'engagement de processus d'externalisation de services.

L'éclairage public (mission feux tricolores) dépendant du service de la voirie est en effet visé par un plan de cette nature. D'autres services sont dans la ligne de mire (cuisine centrale des maisons de retraite no-

tamment). Le contrat d'externalisation de la mission « feux tricolores » doit être signé le 12 novembre.

À ce jour, sur les 18 agents de la voirie concernés, seulement 8 seraient susceptibles de rester dans le service. Pour les autres, c'est l'inconnue. Des bruits divers circulent (proposition de départ volontaire, détachement vers le privé, mutations...) Et cela dans une situation où les diverses restructurations et autres réorganisations conduisent à ce que 220 agents sont toujours sans affectation et 120 postes « gelés » (volontairement non pourvus — ndr —) à fin 2019.

Nous avons bien évidemment fait le lien entre la loi Dussopt et le projet de réforme des retraites.

En effet, fusionner les 42 régimes de retraite, dont le nôtre, avec la disparition de notre caisse de retraite (la CNRACL) et le pillage de ses réserves, conduit à la dislocation du statut des fonctionnaires territoriaux, tout comme la loi Dussopt.

Peux-tu nous préciser les décisions que vous avez prises ?

Nous avons décidé de concert :

- D'élaborer un communiqué de presse dénonçant l'attaque contre le service public que représentent les externalisations en cours et la réforme des retraites ;
- D'élaborer un appel commun FO – CGT à une intersyndicale Agglo-Ville-CCAS le 8 novembre prochain, suivie d'une conférence de presse commune contre la loi Dussopt et sur la réforme des retraites,
- D'élaborer en commun un tract à proposer à l'intersyndicale appelant à préparer la grève à compter du 5 décembre.

Dans ce cadre, nous avons décidé de proposer à l'intersyndicale la tenue de 8 Assemblées générales couvrant l'ensemble des secteurs des collectivités au cours de la semaine 48 (25 au 29 novembre).

**Propos recueillis le
22 octobre 2019**



Tribune de l'AG du syndicat, janvier 2019.
Xavier Redon est le deuxième en partant de la gauche

PRÉPARATION DU 5 DÉCEMBRE

Réunion de la Commission administrative de l'Union Départementale des Retraités du 22 octobre.

La CA de l'UDR FO 49 s'est réunie le 22/10 et a pris les décisions suivantes :

Pour préparer la mobilisation à partir du 5/12, la CA a décidé :

- De convoquer l'intersyndicale des retraités du département (celles du « groupe des 9¹ ») dans la semaine du 4 au 8 novembre

1 Groupe des 9 : intersyndicale des organisations de retraités FO, CGT, la CFTEC, la CFE-CGC, FSU, Solidaires FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires

- De reprendre à son compte l'appel départemental des UD qui « a pointé les limites des JA isolées et la nécessité d'œuvrer au tous ensemble », retraités et actifs, pour préparer la mobilisation à compter du 5 décembre.
- De proposer à l'intersyndicale un communiqué commun et l'organisation d'une conférence de presse
- De proposer également l'organisation d'un meeting départemental de mobilisation des retraités fin novembre.



Jacques Foubert, secrétaire de l'UDR FO 49

Déclaration des syndicats du GD FO des services publics et de santé 49

Les syndicats Force Ouvrière de la santé privée, des services publics et de la santé publique réunis lors de la Commission administrative du Groupement départemental le 16 octobre ont fait un large tour d'horizon de la situation dans les collectivités locales, établissements de santé publics et privés, les EHPAD.

Les représentants présents considèrent que, fort du succès de la manifestation du 21 septembre, et s'appuyant sur la résolution du CCN de FO des 25 et 26 septembre, il leur appartient de tout mettre en œuvre pour empêcher la mise en place de la contre-réforme des retraites.

Compte tenu de l'appel à la grève reconductible posé à la RATP à compter du 5 décembre, les syndicats présents s'engagent à multiplier dans les établissements et collectivités des réunions d'info, AG, discussions, motions pour organiser la grève.

L'annonce d'un plan B du Gouvernement, l'appel des Confédérations

CGT, FO, FSU, de solidaire et des organisations de jeunesse démontrent que la bagarre développée par notre organisation commence à payer.

Il nous faut obtenir satisfaction et gagner le retrait pur et simple du projet Macron/Delovoye.

Nous appelons tous nos syndicats à multiplier partout où c'est possible les discussions avec les autres Organisations syndicales pour appeler et organiser massivement la grève à compter du 5 décembre.

Adresse est faite aux autres syndicats départementaux de la santé

et des services publics pour d'éventuels appels communs.

Angers le 17/10/2019

NB :

Depuis l'adoption de cette déclaration, une intersyndicale départementale de la Santé (FO, CGT, SUD) est convoquée pour le 4 novembre, le syndicat de la santé privée à adressé à ses sections syndicales un modèle de motion à proposer aux salariés lors des réunions d'information et on lira page 6 les dispositions prises par les Territoriaux d'Angers...



La réunion de la CA du GD

EN DIRECT DES SYNDICATS

Candé-Segré : Grève à La Poste à l'appel de Force Ouvrière

Les facteurs de Candé et Segré étaient appelés à la grève lundi 21 octobre par Force Ouvrière.

La grève a été massive (totale à Candé, à plus de 50 % à Segré). Les postiers ont manifesté dans les rues de Segré pour dénoncer des « conditions de travail qui se dégradent ».

Une quarantaine de postiers ont ainsi manifesté hier, à l'appel du syndicat FO Com, dans les rues de Segré pour faire connaître leur colère.

« Depuis le 3 septembre 2019, une nouvelle organisation de travail a été mise en place », explique Sophie Jean, secrétaire du syndicat FO, qui estime que « la Poste, dont la seule logique reste celle de la productivité et de la rentabilité, enchaîne des réorganisations avec pour seul mot d'ordre de faire toujours plus avec de moins en moins de personnel ».

Pour le syndicat, « les postiers en paient le prix fort : moins 5 tournées pour Candé, moins quatre

tournées pour Segré. »

Le syndicat énumère les conséquences : « les facteurs n'arrivent plus à terminer leur tournée dans les horaires impartis et sont contraints de faire des heures supplémentaires; pour qu'un maximum de courrier soit distribué et pour ne pas trop pénaliser les clients, ils continuent de travailler pendant leur pause déjeuner qui pourtant n'est pas payée et enchaînent leur vacation sans manger; le courrier n'est plus distribué dans les délais réglementaires, il peut y avoir une dizaine de jours de retard dans la distribution du courrier. »

« C'est l'utilisateur qui paie le prix » de la réorganisation

Pour un postier en grève, « c'est l'utilisateur qui paie le prix de la réorganisation : il paie un timbre au prix fort pour que sa lettre arrive le lendemain, mais elle n'est pas distribuée. »

C'est ce que dénonce le syndicat Force Ouvrière : les réorganisations successives ont entraîné la suppression chaque année en France de 5 000 agents, bien

au-delà de la baisse affichée d'activité par la direction.

En effet, selon FO, le courrier n'est pas obligatoirement relevé chaque jour dans les boîtes aux lettres, de nombreuses tournées, chaque jour, ne sont pas effectuées par manque de personnel. Ces insuffisances induisent des stocks de courrier en souffrance dans les centres courrier.

Ce 21 octobre, la direction a fait intervenir l'équipe de secours censée intervenir au pied levé en tant que de besoin. « C'est pour casser la grève. Ce service n'est jamais disponible quand on en a besoin, en dehors des jours de grève » dénonce Alexandra Sauvage, déléguée FO.

Une délégation de FO a été reçue par la direction pendant plus de 3 heures.

La délégation indique qu'elle a obtenu un certain nombre de mesures techniques immédiates permettant de gagner une heure de travail par jour, et l'engagement de la direction de réétudier l'ensemble des tournées.

Par ailleurs, la direction annonce le recrutement d'un poste en CDD pour la période des fêtes.

« Nous leur avons laissé trois semaines pour que ces engagements soient effectivement mis en œuvre. Mais à notre sens, il sera nécessaire de créer au moins un poste pour créer une tournée supplémentaire d'ajustement », précise Sophie Jean.

Les postiers ont repris le travail, bien décidés à se mobiliser à nouveau si les engagements n'étaient pas tenus.



Propos recueillis le 21/10/2018

Un article du Courrier de l'Ouest :

Avec l'aide de Force Ouvrière, les chauffeurs d'ADIATE, société qui assure le transport scolaire d'enfants handicapés, non payés depuis deux mois, se sont mis en grève.

Mardi 15 octobre 2019

MAINE-ET-LOIRE

« On fait comment pour vivre ? »

Les chauffeurs de la société Adiate, qui assure le ramassage scolaire d'enfants handicapés, n'ont pas effectué leurs tournées hier. Ils réclament leurs salaires d'août et septembre.

Il a travaillé 311 heures en août et en septembre. Mais Johny Moreau n'a encore touché aucun salaire. « On a reçu la dernière paie il y a deux mois. Depuis, plus rien, et on se retrouve tous dans la merde », se désespère ce chauffeur, qui travaille depuis huit ans pour Adiate, société spécialisée dans le transport de personnes. Hier, il n'a pas pris le volant comme chaque matin pour conduire des enfants handicapés à l'école. Il a préféré rejoindre une trentaine de ses collègues, rassemblés devant le siège régional de l'entreprise à Saint-Léger-de-Linières pour réclamer leur dû.

« Lan dernier, il y a eu une période où la paie tombait entre le 5 et le 8 du mois. C'était bien, mais ça n'a pas duré », déplore Edwige, une autre salariée, avant d'exploser en pleurs. « Sans salaire, on fait comment pour vivre ? Pour payer le loyer, les factures, nourrir nos enfants ? », s'étrangle-t-elle. Hier, c'était l'anniversaire de sa fille : « J'ai dû lui demander de prendre dans son argent de poche pour s'acheter un cadeau, parce que je ne pouvais rien lui offrir ». La détresse d'une mère.

« Je veux juste être considéré »

Tous en CDI, les 135 conducteurs employés par Adiate en Maine-et-Loire travaillent pour la plupart à temps partiel. De petits contrats de quinze à trente heures par semaine, pour des rémunérations également très basses. Alors le moindre retard de paie peut avoir de graves conséquences sociales. « La banque m'a appelé hier en me disant : qu'est-ce qui vous arrive ? », raconte Patrice Gabory, les yeux embrumés.

Lui travaillait pour Vortex à Rennes jusqu'à cet été. Mais Adiate, qui a raflé le marché à son concurrent, l'a reclassé à Angers. « Là-bas, je n'avais pas de problème. Mais ici, je viens faire un métier que j'adore pour seulement 400 euros par mois, et je ne suis même pas payé. Ça fait mal. Je n'en dors plus. Je veux juste être considéré », confie le quinquagénaire.

Au-delà des salaires, les grévistes dénoncent de graves dysfonctionnements au quotidien. « Je n'ai pas passé de visite médicale depuis quatre ans, les véhicules ne sont pas entretenus, on touche notre 13^e mois en févri-

er... », énumère Jacqueline Chehedi, « sans oublier les cartes essence qui sont refusées aux stations parce que la société n'a pas payé ce qu'elle devait ». Justement, au même moment, une conductrice appelle, très en colère. Elle est bloquée à la station de Leclerc, boulevard Camus à Angers. La carte fournie par Adiate ne passe pas. Elle n'a pas les moyens d'avancer l'argent. Impossible de rentrer chez elle. « Vous voyez où on en est ? », s'insurge Olivier Marchand, qui envisage de saisir les Prud'hommes. Remonté contre son PDG Mohamed Thabet et contre le Conseil départemental, dont Adiate est prestataire, le représentant Force Ouvrière incrimine « les marchés publics qui tirent les prix vers le bas en entraînant une misère sociale ». Il l'assure, les tournées ne seront pas assurées tant que la direction nationale n'aura pas donné des garanties aux grévistes. Au total, 580 enfants sont concernés en Anjou.

Chloé BOSSARD

Salariés d'Adiate avec Catherine Rochard, secrétaire de l'UD, le 22/10/2019

À l'heure de la parution de ce bulletin, des salariés d'Adiate, réunis à l'Union Départementale Force Ouvrière, confirment que rien n'est réglé. Quelques-uns d'entre eux, pas tous, ont perçu des avances sur salaires, et aucun salaire n'a été versé depuis le mois d'août.

L'Union Départementale étudie les recours juridiques possibles



EN DIRECT DE L'UD

Ouverture du Casino La roseraie les dimanches après midi :

Le prestataire condamné



Le supermarché Casino de la Roseraie, qui ouvre déjà le dimanche matin, a décidé d'ouvrir aussi le dimanche après-midi depuis le 25 août.

Mais comme la loi interdit de faire travailler les salariés du magasin le dimanche après 13 heures, la direction de Casino a décidé de la contourner en employant des « animatrices » d'une société spécialisée dans l'évènementiel, l'entreprise Etic Accueil, dont le siège est à Marseille, pour accueillir ses clients les dimanches après-midi, pour assister les clients passant aux caisses automatiques.

Cette entreprise a été assignée en justice (en référé) par l'inspection du travail suite à deux contrôles réalisés les dimanches 1er et 8 septembre.

Lers syndicats constituant l'intersyndicale FO-CGT-CFDT-CGC-CF-TU-FSU-Solidaires-UNSA mobilisée pour la défense du repos dominical

se sont positionnés comme « intervenants volontaires » à la cause.

La justice a tranché le 17 octobre.

Les « animatrices » ne font pas de « l'évènementiel » comme le prétendait la société, mais bien un travail de caissière. Ce qui, bien qu'elles ne soient pas « salariées du commerce alimentaire », est considéré comme illégal.

La société prestataire a donc été condamnée à cesser d'intervenir.

Mais Casino persiste et signe :

« La décision ne concerne juridiquement pas l'enseigne Casino, mais seulement la société Etic accueil. Elle ne remet pas en cause les principes d'ouverture de Casino le dimanche après-midi. Cela ne va pas nous interdire d'ouvrir le magasin en autonomie. Nous pourrions le faire sans animatrice, avec seulement des vigiles » a déclaré son directeur à la presse.

L'intersyndicale doit se réunir et étudier notamment les recours juridiques contre, cette fois-ci, l'enseigne Casino.

Assemblée générale de rentrée de l'UD le 3 octobre

Salle comble pour préparer le 5 décembre

La salle Pelloutier de l'UD était comble pour cette assemblée générale de rentrée, placée sous le signe de la préparation du rapport de force.

Dans son discours introductif, Catherine Rochard est longuement revenue sur la situation faite aux salariés, et sur le fait que, dans de nombreux secteurs, ceux-ci résistent aux plans gouvernementaux et patronaux.

Elle a rendu compte du Comité Confédéral National de notre confédération. Elle a en particulier insisté sur le fait que la résolution du CCN, unanime, « soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye » et appelle l'ensemble des structures

syndicales à se saisir de cette date en œuvrant pour préparer la grève dans l'unité la plus large.

De nombreux intervenants se sont ensuite succédé à la tribune (Sécu, enseignants, santé privée, mutualité, CHU, métallurgie...)

Tous ont indiqué que les structures syndicales vont se mettre en disposition pour préparer le 5, pour mettre un coup d'arrêt à la politique gouvernementale.



RÉSULTATS D'ÉLECTIONS

MADER France (Chimie) - St Georges s/ Loire

Elections du : 13/06/2019		
CSE Titulaires		
Inscrits	55	
Votants	47	85,5%
Blancs et Nuls	6	
Valablement exprimés	41	
	Suf.	%
FO	41	100,0%

SAS LONGCHAMP (Maroquinerie de luxe) - SEGRE

Elections du : 25/06/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	790	
Votants	513	64,9%
Blancs et Nuls	34	
Valablement exprimés	479	
	Suf.	%
FO	306	63,9%
CFDT	173	36,1%

CHOCOLATS MATHEZ - Chateaufort s/ Sarthe

Elections du : 27/06/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	49	
Votants	48	98,0%
Blancs et Nuls	1	
Valablement exprimés	47	
	Suf.	%
FO	23	48,9%
CFDT	24	51,1%

MANITOU GROUP - ETABLISSEMENT DE CANDE

Elections du : 14/06/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	201	
Votants	133	66,2%
Blancs et Nuls	5	
Valablement exprimés	128	
	Suf.	%
FO	48	37,5%
CGT	25	19,5%
CFDT		0,0%
CGC	55	43,0%

Raccords et plastiques NICOLL - CHOLET

Elections du : 06/06/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	939	
Votants	665	70,8%
Blancs et Nuls	62	
Valablement exprimés	603	
	Suf.	%
FO	146	24,2%
CGT	120	19,9%
CFDT	337	55,9%

BUCHER-VASLIN - Fabrication de presseoirs (Chalonnais s/ Loire)

Elections du : 14/05/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	310	
Votants	245	79,0%
Blancs et Nuls	19	
Valablement exprimés	226	
	Suf.	%
FO	38	16,8%
CGT	88	38,9%
CFDT	56	24,8%
CGC	44	19,5%

La section FO Nicoll vient d'être créée. FO se présentait pour la première fois dans cette grande entreprise du Choletais. Félicitation à nos camarades qui d'emblée prennent la seconde place. Nous reviendrons sur cette section dans notre prochain numéro du Combat Social

VALEO VISION ECOUFLANT

Elections du : 26/09/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	1262	
Votants	788	62,4%
Blancs et Nuls	52	
Valablement exprimés	736	
	Suf.	%
FO	230	31,3%
CGT	295	40,1%
CGC	211	28,7%

Nos camarades de VALEO progressent de 1,5 % et confortent ainsi leur seconde place en dépassant les 30 %. Félicitations.

SCANIA

Elections du : 03/10/2019		
CSE TITULAIRES		
Inscrits	758	
Votants	495	65,3%
Blancs et Nuls	30	
Valablement exprimés	465	
	Suf.	%
FO	92	19,8%
CGT	63	13,5%
CFDT	164	35,3%
CGC	49	10,5%
Solidaires	97	20,9%

Nos camarades de SCANIA progressent de près de 8 % au cours de ces élections, et prennent désormais la seconde place. Félicitations!

Retraite à points...

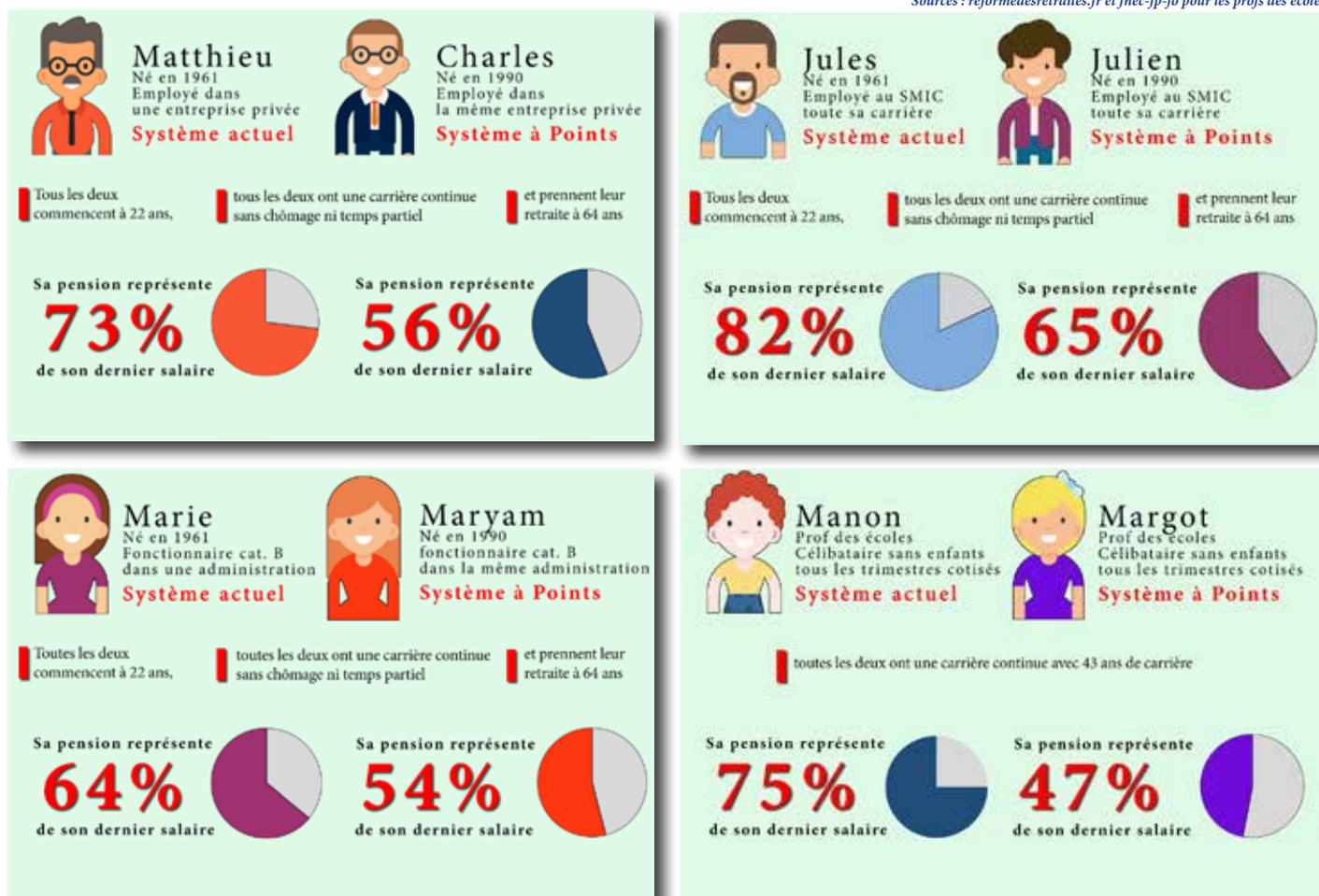
... Pour **FO** c'est non !

Privé, public, préparons la grève à partir du 5 décembre !

Le gouvernement prépare une « réforme » des retraites qui consisterait à fusionner tous les régimes de retraite existants, y compris les complémentaires, en un unique régime à points. Les quelques exemples ci-dessous montrent qu'avec un tel système nous avons tous à y perdre privé comme public, y compris, quoi qu'en dise le gouvernement, les retraités actuels.

Et pourtant les exemples choisis ne concernent que des carrières sans a-coups, donc sans temps partiel, congés de maternité, chômage...

Sources : reformedesretraites.fr et fnec-fp-fo pour les profs des écoles



Déjà, des grèves et des manifestations importantes ont eu lieu contre le projet du gouvernement. À l'issue de leur grève massive (à plus de 90 %), les syndicats de la RATP, rejoints depuis par des syndicats des transports, appellent à la grève à partir du 5 décembre prochain pour exiger le rejet du projet de réforme des retraites.

Contre cette réforme, FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoe.

Alors, dès maintenant, dans tous les secteurs du public comme du privé, Force Ouvrière propose, si possible dans l'unité, la tenue de réunions d'information syndicales, de réunions de services et d'ateliers, d'assemblées générales... pour préparer la grève à partir du 5 décembre pour exiger :

**MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES DE RETRAITE EXISTANTS !
RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE SUR LES RETRAITES !
POUR UN DÉPART À LA RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN !**